



**INSTITUT
POLYTECHNIQUE
DE PARIS**



ENST2



CHARTRE DE SIGNATURE DES PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES

de l'Institut Polytechnique de Paris

Janvier 2026

Lettre des chefs d'établissements membres et des organismes partenaires de l'Institut Polytechnique de Paris

L'Institut Polytechnique de Paris, établissement public expérimental créé en 2019, fait face au défi majeur d'apparaître comme un ensemble universitaire de recherche visible à l'international.

La publication scientifique est un élément central du rayonnement et de l'attractivité d'un site et des établissements tutelles ou partenaires de ses unités de recherche. La facilitation du repérage exhaustif de la production scientifique de l'Institut Polytechnique de Paris devient ainsi un axe stratégique majeur, en phase avec les politiques nationales de la recherche et de la science ouverte, dans un contexte international compétitif.

Les outils bibliométriques repèrent les publications de façon automatisée sur la base du nom de l'établissement et de sa localisation géographique. Il est donc nécessaire d'homogénéiser les signatures des publications scientifiques que nous produisons afin d'être parfaitement visibles et valorisés. Optimiser l'exploitation de nos données par les bases bibliographiques contribue notamment à améliorer les indicateurs exploités pour les classements internationaux des universités.

En accord avec une première note publiée en 2019, la signature commune des publications scientifique a été adoptée par la majorité des chercheurs de l'Institut Polytechnique de Paris (avec cependant des variations selon les établissements), ce qui a contribué à une meilleure visibilité internationale de leur production, de leur unité, des tutelles de celle-ci et de l'Institut Polytechnique de Paris en général. Cette démarche doit être poursuivie et généralisée.

La *Charte de signature des publications scientifiques* qui vous est aujourd'hui présentée sous une forme simplifiée vise à clarifier le mode de signature et à éviter toute ambiguïté sur la formalisation de la signature des publications de l'Institut Polytechnique de Paris.

Chaque tutelle d'unité de recherche a été associée à ou informée de la rédaction de cette charte, qui mentionne l'ensemble des règles à respecter et indique les modèles de signature de chaque unité de recherche du périmètre de l'Institut Polytechnique de Paris. Ces modèles concrets sont directement applicables à vos documents scientifiques.

Nous vous remercions de vous conformer aux instructions de la charte. Elles sont simples, faciles à adopter et à respecter et elles servent notre intérêt collectif.

Thierry Coulhon, Président du Directoire de l'Institut Polytechnique Paris
Laura Chaubard, Directrice Générale et Présidente par interim de l'École polytechnique
Estelle Iacona, Directrice Générale de l'ENSTA
Anthony Briant, Directeur de l'ENPC
Élise Coudin, Directrice de l'ENSAE Paris
Patrick Olivier, Directeur de Télécom Paris
François Dellacherie, Directeur de Télécom SudParis
Thierry Dauxois, Directeur Scientifique Référent Université Paris Saclay et IP Paris
Philippe Arhets, Délégué régional de l'Inserm Paris Île-de-France Sud
Jean-Philippe Lagrange, Directeur Centre Inria Saclay

INTRODUCTION : les enjeux d'une charte de signature commune

L'identification de la source institutionnelle d'une publication constitue un enjeu majeur pour les établissements (universités, organismes de recherche, écoles) tutelles des unités de recherche, dont la visibilité, l'attractivité et le rayonnement au niveau international dépendent en grande partie du recensement fiable de leurs publications scientifiques.

Les acteurs des classements internationaux des universités (ARWU, THE-WUR, QS-WUR, CWTS Leiden Ranking, ...), les principales bases bibliométriques (Scopus, Web of Science) utilisent les affiliations déclarées par les chercheurs dans la signature de leurs publications scientifiques pour identifier la production d'un établissement de recherche. Les établissements mettent aussi régulièrement à jour leur profil dans ces bases pour optimiser le repérage. Des affiliations cohérentes et normalisées permettent d'améliorer le repérage des publications par ces acteurs et la visibilité des unités de recherche comme de leur tutelle.

L'adoption d'une politique de signature commune des publications scientifiques est ainsi un élément essentiel pour la notoriété de la communauté de recherche de l'Institut Polytechnique de Paris. La mention de l'Institut Polytechnique de Paris dans la signature est un engagement clair.

L'objet de la présente charte est de fixer les règles communes de signature des publications et de préciser les modalités de leur mise en œuvre afin que les unités de recherche, l'Institut Polytechnique de Paris et ses Écoles membres ainsi que les autres tutelles soient correctement repérées et recensées dans les bases de données et les référentiels nationaux et internationaux, y compris ceux de la science ouverte, comme *OpenAlex* par exemple.

Afin de favoriser son adoption par la communauté, elle a été élaborée en concertation avec les écoles membres de l'Institut Polytechnique de Paris et les directeurs de toutes les unités de recherche concernées.

Cette charte s'applique ainsi à la publication scientifique de tous les personnels affectés dans l'une des structures listées en annexe 1, quel que soit leur employeur, ainsi qu'aux personnels employés par l'Institut Polytechnique et ses écoles membres, affectés dans d'autres structures de recherche.

*La signature des publications scientifiques se décline uniquement dans les champs **Affiliation-Adresse**.*

Le strict respect des formes et de la syntaxe proposées dans cette charte permet de faciliter le repérage par les bases de données bibliographiques en évitant les erreurs lors du traitement automatique des signatures.

La charte de signature des publications de l'Institut Polytechnique de Paris prend en compte de manière précise toutes les situations rencontrées au sein de ce périmètre, en adéquation avec celles de tous ses partenaires.

Expression des affiliations

L'affiliation de l'auteur(e) s'exprime selon un ordre **ascendant**.

La signature commune se manifeste par la **mention explicite de l'Institut Polytechnique de Paris** après le nom de l'**École membre hébergeante**. Dans le cas des UMR ayant une ou plusieurs tutelles, **chaque tutelle doit être ajoutée à la signature**.

L'auteur(e) doit mentionner **toutes les tutelles de l'unité de recherche à laquelle il/elle est rattaché(e)** (rattachement principal), pas seulement son employeur.

Structuration de la signature

La signature est **monoligne**.

Elle se termine toujours par une adresse.

L'affiliation comprend à minima trois informations, dans l'ordre ci-dessous :

- le nom de l'unité de recherche
- le nom de l'École membre hébergeante
- la mention de l'Institut Polytechnique de Paris.

Si l'unité de recherche relève aussi d'autres tutelles, celles-ci s'intercalent, par ordre alphabétique, entre le nom/acronyme de l'unité de recherche et la mention de l'École membre hébergeante.

La forme la plus simple de signature est donc la suivante :

Nom/Acronyme de l'unité de recherche, École membre hébergeante, Institut Polytechnique de Paris, Adresse.

La forme schématique avec les mentions des tutelles :

Nom/Acronyme de l'unité de recherche, Tutelle A, ..., Tutelle Z, École membre hébergeante, Institut Polytechnique de Paris, Adresse.

L'adresse postale qui clôt l'affiliation¹ est *a minima* la mention « Ville, France ». La mention du code postal de la ville où se situe l'unité est facultative.

Exemple :

Nom/Acronyme de l'unité de recherche, Tutelle A, ..., Tutelle Z, École membre hébergeante, Institut Polytechnique de Paris, Marne-la-Vallée, France.

Précisions

Les structures intermédiaires (facultés, départements, instituts, centres...) ou plus précises (équipes, projets...) ne doivent pas apparaître dans la signature.

Les références à des financements ou contrats de recherche ne figurent pas dans la signature elle-même (i.e. financement IDEX, ANR, ...) mais doivent être mentionnées dans la section dédiée aux financeurs.

Si une École membre hébergeante figure parmi les tutelles, il convient de ne la citer qu'une fois, en avant-dernière position.

¹ Elle est distincte de l'adresse postale complète dite de correspondance, qui doit apparaître dans le champ réservé aux coordonnées de l'auteur(e) (*corresponding author*).

Formes à respecter

Typographie

Les différents éléments qui composent la signature sont séparés par des **virgules**, à l'exclusion de tout autre signe typographique.

Affiliations

Les unités de recherche doivent figurer sous une forme normalisée et pérenne, définie en accord avec les directeurs d'unité. Cette forme comprend, selon les cas, le nom de l'unité de recherche, son acronyme ou le nom suivi de l'acronyme entre parenthèses (selon la forme retenue par l'unité de recherche, [cf. annexe 1](#)). Le code ou numéro de l'unité de recherche (i.e. UMR 2723) ne doit pas être indiqué.

L'Institut Polytechnique de Paris doit être mentionné par son nom complet développé : **Institut Polytechnique de Paris** (et non *IP Paris*, *IPP*, *Polytechnique de Paris*, etc.), quelle que soit la langue de rédaction ou de publication.

La forme correcte des noms des **Écoles membres hébergeantes** est :

- **École polytechnique** (et non *Ecole-polytechnique*, *L'X*, *EP*, *Polytechnique de Palaiseau*, etc.)
- **ENSAE Paris** (et non *ENSAE*, *ENSAE-Paris*, *ENSAE ParisTech*, etc.)
- **ENPC** (et non *École nationale des ponts et chaussées*, *École des Ponts*, etc.)
- **ENSTA** (et non *ENSTA Paris*, *ENSTA-Paris*, *ENSTA ParisTech*, *ENSTA Bretagne*, *ENSTA Brest*, etc.)
- **Télécom Paris** (et non *TélécomParis*, *Télécom-Paris*, *TP*, *Télécom ParisTech*, *ENST*, etc.)
- **Télécom SudParis** (et non *Télécom-SudParis*, *TSP*, etc.)

Traduction

Les mentions d'affiliation aux tutelles **ne doivent pas être traduites** en une autre langue, quelle que soit la langue de rédaction ou de publication.

Cas particuliers

Utilisation du multiligne

Dans le cas des auteurs employés par une École membre de l'Institut Polytechnique de Paris et accueillis, associés ou affectés à une unité de recherche dont l'École n'est pas tutelle², la signature se fait en mode multiligne :

1. Une ligne sous la forme :
| École membre, Institut Polytechnique de Paris, Ville, France.
2. Une ligne appliquant la règle en vigueur dans l'unité concernée.

Auteurs dont l'employeur n'est pas membre d'IP Paris, affiliés à une unité de recherche sous tutelle d'une École membre d'IP Paris

Dans ce cas, il convient de compléter les tutelles de l'unité par la mention Institut Polytechnique de Paris.

Exemple, pour des chercheurs de Sorbonne Université affiliés au LMD :

| Sorbonne Université, ENS Paris, Université PSL, CNRS, École polytechnique, Institut Polytechnique de Paris, Laboratoire de Météorologie Dynamique, LMD, F-75005 Paris, France.³

² Cette situation vaut par exemple pour des doctorants IPEF ou des enseignants publiants.

³ Affiliation construite selon les règles de Sorbonne Université.

Auteurs d'une École membre d'IP Paris dans des unités de recherche d'IP Paris dont leur école n'est pas tutelle⁴

Il est préconisé dans ce cas d'insérer l'employeur dans la monoligne de signature.

Exemple :

CREST, CNRS, École polytechnique, Télécom Paris, ENSAE Paris, Institut Polytechnique de Paris, Palaiseau, France.

Cas des équipes projet avec des organismes⁵

Dans ce cas, il est préconisé d'insérer l'organisme, avec son accord, dans la monoligne de signature.

Exemple :

LIX, CNRS, Inria, École polytechnique, Institut Polytechnique de Paris, Palaiseau, France.

Informations complémentaires

Un groupe de suivi est mis en place pour répondre à vos questions et remarques au sujet de l'application de cette charte et de sa déclinaison pour chaque unité de recherche.

Contact : signature.scientifique@ip-paris.fr

Historique

La version initiale v1 de la charte a été adoptée en 2019.

La version v2 simplifie les règles définies dans la v1 et intègre les laboratoires de l'ENPC et de l'ex-ENSTA Bretagne.

⁴ Ces cas se rencontrent par exemple au CREST pour des enseignants-chercheurs de Télécom Paris ou au LMD pour des chercheurs de l'ENPC.

⁵ Par exemple : Inria, INRAE, ONERA, CEA, CIRAD, INSERM.

Annexe 1 – Formes des noms d’unités à employer dans les affiliations

Centre de Mathématiques Laurent Schwartz (CMLS)
CEREA
CERMICS
CIREN
CMAP
CPHT
CREST
Formation et Apprentissages Professionnels (FOAP)
HMCO
I3-CRG
I3-SES
IMSIA
Institut Pierre Simon Laplace
Institut Photovoltaïque d’Île-de-France (IPVF)
Institut de Recherche Dupuy de Lôme (IRD)
Lab-STICC
Laboratoire de Biologie Structurale de la Cellule (BIOC)
Laboratoire de Chimie Moléculaire (LCM)
Laboratoire Leprince-Ringuet
Laboratoire de mécanique des solides
Laboratoire de Météorologie Dynamique
Laboratoire de Microélectronique OMEGA
Laboratoire d’Optique Appliquée (LOA)
Laboratoire d’Optique et Biosciences
Laboratoire de Physique de la Matière Condensée
Laboratoire de Physique des Plasmas (LPP)
Laboratoire des Solides Irradiés
Laboratoire de Synthèse Organique (LSO)
LadHyX
LATTS
LEESU
LHSV
LIGM
LinX
LIX
LMI
LPICM
LTCL
LULI
LVMT
Navier
POEMS
PSE
SAMOVAR
U2IS
UCP
Unité d’Économie Appliquée
Unité de Mathématiques Appliquées
UTOPII

Annexe 2 – Formes à employer pour les établissements et organismes associés

Forme à utiliser dans la signature	Nom usuel ou développé
AgroParisTech	AgroParisTech
Aix Marseille Univ	Aix Marseille Université
AP-HP	Assistance publique – Hôpitaux de Paris
CentraleSupélec	CentraleSupélec
CNES	Centre National d'Études Spatiales
CNRS	Centre National de la Recherche Scientifique
CEA	Commissariat à l'Énergie Atomique et aux Énergies Alternatives
Cnam Paris	Conservatoire National des Arts et Métiers de Paris
EHESS	École des Hautes Études en Sciences Sociales
ENIB	École Nationale d'Ingénieurs de Brest
ENS Paris Saclay	École Normale Supérieure Paris Saclay
École Normale Supérieure	École Normale Supérieure - PSL
École Pratique des Hautes Études	École Pratique des Hautes Études
ESPCI	ESPCI Paris - PSL
European Space Agency	European Space Agency – ESA
Groupe ENSAE-ENSAI	Groupe des Écoles Nationales d'Économie et Statistique
Gustave Roussy	Institut Gustave Roussy
HEC	HEC Paris
Ifremer	Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer
IHES	Institut des Hautes Études Scientifiques
IMT Atlantique	Institut Mines-Télécom Atlantique Bretagne-Pays de la Loire
INRAE	Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement
Inria	Institut national de recherche en sciences et technologies du numérique
Inserm	Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale
Institut d'Optique Graduate School	Institut d'Optique Graduate School
IMT	Institut Mines-Télécom
IRD	Institut de Recherche pour le Développement
Météo France	Météo France
Mines Paris	Mines Paris – PSL
Muséum national d'histoire naturelle	Muséum national d'histoire naturelle
Nantes Université	Nantes Université
Observatoire de Paris	Observatoire de Paris - PSL
ONERA	Office National d'Études et de Recherches Aérospatiales
Sorbonne Université	Sorbonne Université
Univ Bordeaux	Université de Bordeaux
Univ Brest	Université de Bretagne Occidentale
Univ. Bretagne-Sud	Université Bretagne Sud
Univ Gustave Eiffel	Université Gustave Eiffel
Univ. Grenoble Alpes	Université Grenoble Alpes
Univ Paris Est Créteil	Université Paris Est Créteil
Univ Rennes	Université de Rennes
Université Claude Bernard Lyon 1	Université Claude Bernard Lyon 1
Université Clermont Auvergne	Université Clermont Auvergne
Université Côte d'Azur	Université Côte d'Azur
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne	Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Université Paris Cité	Université Paris Cité
Université Paris Saclay	Université Paris Saclay
Université PSL	Université PSL
Université de Strasbourg	Université de Strasbourg
UVSQ	Université Versailles Saint-Quentin